NOTRE OBJECTIF

Contribuer à votre maintien à domicile dans les meilleures conditions.

NOS POINTS FORTS

Spécialiste de l'aide à domicile des personnes âgées, notre service, dédié exclusivement aux Eaubonnais, a accompagné depuis 1961 des milliers de bénéficiaires.

Nous savons que chaque situation est unique et nécessite une adaptation des professionnelles aux besoins et attentes des personnes âgées. Pour cela, les 15 auxiliaires de vie du CCAS sont diplômées, formées et accompagnées tout au long de leur parcours professionnel. Chaque bénéficiaire a une auxiliaire de vie attitrée et leur sectorisation sur Eaubonne uniquement permet une intervention à votre domicile de qualité. Les prestations sont régulièrement contrôlées et évaluées.

L'équipe du CCAS est une unité de proximité, dynamique et disponible. La responsable du service et les référentes planning/facturation et portage de repas sont à votre disposition.

Enfin, l'équipe peut vous accompagner dans le traitement des dossiers de financement, soutenir et conseiller les aidants familiaux et coordonner si besoin la mise en place des services dans le cadre d'un accompagnement global.

PÉRIODE COVID-19 :

Mise en place d'un protocole d'intervention au domicile conformément aux recommandations d'hygiène et de sécurité nationales.

Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)
Hôtel de Ville – 1, rue d'Enghien
95 600 EAUBONNE

Service d'Aide
et d'Accompagnement
à Domicile (SAAD)

OUVERTURE DE 8H À 18H

☎ 01 34 27 26 69

✉ maintien-a-domicile@eaubonne.fr

Autorisation du Conseil Départemental n°SAP269500484

EAUBONNE
le sens de l'harmonie

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

À VOS CÔTÉS DEPUIS 1961 !

Bien vieillir à domicile : le Centre Communal d'Action Sociale, une valeur sûre.

Charte nationale qualité
SERVICES À LA PERSONNE

NOS SERVICES

L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

- L'entretien de la maison
- L'entretien du linge
- Les courses
- La préparation et l'aide à la prise des repas
- L'aide au lever et au coucher
- L'aide à la toilette et à l'habillage
- L'aide administrative
- L'accompagnement dans les déplacements (Rendez-vous, sorties)
- La stimulation et la participation à la vie sociale
- La prévention de la perte d'autonomie

– Bénéficiaires : personnes âgées de 60 ans et +

– Interventions 7 jours sur 7 de 8h à 19h30, jours fériés compris

– Mode prestataire uniquement

– Aucun frais annexe

– Financement : possibilité d'une participation financière de la caisse de retraite et du Conseil départemental (APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie)

– Avantage fiscal : réduction ou crédit d'impôt de 50%

– Moyens de paiement : prélèvement automatique, chèque, CESU (Chèque emploi service universel)

LA LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

- Livraison de repas équilibrés
- Produits frais (90%), locaux (70%) et bio (21%)
- Possibilité de menus adaptés aux régimes particuliers

– Bénéficiaires : personnes âgées de 60 ans et +

– Repas 7 jours sur 7, jours fériés compris

– Tarif adapté aux ressources du bénéficiaire

LE TRANSPORT ACCOMPAGNÉ À EAUBONNE ET DANS LES COMMUNES LIMITROPHES

- Rendez-vous, sorties… pour les personnes âgées de 60 ans et plus inscrites au SAAD et/ou à la livraison de repas

- Accompagnement aux repas de la Résidence Autonomie Gabriel Dangien réservé aux personnes âgées de 70 ans et +

- Transport bancaire réservé aux personnes âgées de 70 ans et +